

## L'enseignement des et en langues nationales au Zaïre Bilan d'une expérience

---

André MBULA PALUKU  
Institut Pédagogique National, Kinshasa (Zaïre)  
Université de Berne (Suisse)

---

Vaste pays de 2'344'858 km<sup>2</sup> pour 45'000'000 d'habitants, le Zaïre compte 212 langues. Quatre de celles-ci ont émergé, sont devenues «nationales officielles» et servent dans les médias, les cours et tribunaux, l'administration ainsi que dans l'enseignement.

Depuis la colonisation, ces langues sont pratiquement en conflit latent avec la langue officielle, le français, une langue étrangère, qui est la seule à bénéficier d'un statut officiel. Cette situation engendre un cadre linguistique diglossique mal équilibré.

L'enseignement intensif et mal adapté dans une langue étrangère a montré des lacunes.

L'approche actuelle, celle qui met l'accent sur l'importance et l'utilité de l'enseignement des et en langues nationales, est une nécessité psychopédagogique: elle permet à la société de disposer d'individus qui restent intégrés à leur communauté et qui peuvent ainsi avoir accès aux sources modernes du développement par le biais de leur(s) langue(s).

### Introduction

La réflexion sur le thème «Langues et Education en Afrique Centrale» est d'autant plus importante qu'elle aborde une question capitale pour le développement des nations africaines, à savoir **la question d'une éducation intégrée grâce à la promotion des langues africaines.**

L'objet du présent article est de faire le point, et ce, d'une manière très succincte, sur l'utilisation des langues dans le secteur de l'éducation au Zaïre.

On commencera, dans un premier temps, par présenter quelques données géopolitiques et linguistiques qui permettront d'aborder, dans un second temps, les problèmes de l'organisation de l'éducation ainsi que l'utilisation effective des langues nationales.

Un tableau qui brosse quelques perspectives d'avenir découlant des derniers soubresauts politiques dans ce pays clôturera la réflexion.

### Situation sociolinguistique

(Cf. Mbula P. 1990; Kadima et al. 1983; Mbulamoko et al. 1986)

Afin de bien situer l'utilisation des langues dans le secteur de l'éducation au Zaïre, il importe d'abord de connaître certaines données politiques et linguistiques dans ce pays.

Le Zaïre, deuxième pays d'importance en Afrique noire par son étendue (après le Soudan), situé au coeur de l'Afrique, est un pays immense (4 fois la France, 80 fois la Belgique) qui s'étend sur un territoire de 2'344'858 km<sup>2</sup> et compte à peine 45 millions d'habitants (Institut National de la Statistique 1991).

Le pays, qui est très diversifié ethniquement et culturellement et qui constitue une véritable mosaïque linguistique avec 212 langues, selon une enquête assez récente (Kadima et al. 1983), est subdivisé en onze provinces administratives qui se réduisent en quatre grandes aires linguistiques: aire du ciluba, aire du kikoongo, aire du kiswahili et aire du lingala.

#### Répartition des langues par rapport à la composition ethnique

Sur le plan des études ethnographiques, il faut distinguer quatre grandes catégories de «peuples»: les Bantu, les Nilotiques, les Oubangiens et les Pygmées.

1. Les *Bantu* forment le groupe de loin le plus important, numériquement (85 % de la population) et géographiquement (ils couvrent tout le pays, à l'exception de l'extrême-nord).
2. Les *Nilotiques*: leurs langues appartiennent à la branche Chari-Nil et se répartissent dans deux sous-branches, à savoir, le *soudanais central* et le *soudanais oriental*. Ils occupent la région nord-est du pays.
3. Les *Oubangiens* parlent des langues de l'*Adamawa-oubanguien* qui, avec le *gur*, appartiennent au sous-groupe Volta-Congo nord de la famille niger-congo. Ils occupent la région nord du pays.
4. Les *Pygmées* sont disséminés dans la forêt équatoriale qui couvre pratiquement tout le pays et ont adopté les langues de leurs voisins respectifs<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Dans le cadre du projet ESLI (Esquisses Linguistiques) de l'ACCT, j'ai enquêté sur deux groupes de pygmées, dans les provinces du Haut-Zaïre et du Nord-Kivu, les *Bambuti* de Katanga et les *Efe* de Mbaubeni. Les premiers résultats de cette enquête (non encore publiés) font apparaître qu'ils parlent des

Sur le plan des travaux linguistiques, cependant, on a pris l'habitude de poser deux grands blocs de langues, en opposant les *langues bantu* à celles qu'on appelle d'une manière inadéquate et unilatérale les *langues non bantu*. Ces deux groupes de langues se répartissent donc en 212 langues distinctes (dont 186 sont bantu).

#### Stratification des langues

Ces 212 langues se présentent sous forme de couches qui se superposent de la manière suivante:

- Première couche: elle est formée par les 212 langues qui sont *vernaculaires* et qui servent chacune de moyen de communication au sein du groupe dont elles sont chacune l'idiome natif. Elles y remplissent en plus une *fonction sociale essentielle d'intégration: la fonction de groupe et d'identification*.
- Deuxième couche: certaines de ces 212 langues sont devenues langues communes ou langues de contact pour des locuteurs d'idiomes différents. Elles sont appelées *véhiculaires* et servent donc de moyens de communication entre groupes à langues inintelligibles. Il en existe une dizaine.
- Troisième couche: parmi cette dizaine de langues, quatre sont reconnues officiellement et sont appelées *langues nationales*. Il s'agit du *ciluba*, du *kikoongo*, du *kiswahili* et du *lingala*. Elles sont utilisées à la radio, à la télévision, dans les journaux, les écoles, les tribunaux.

Il faut tout de suite souligner que le statut de ces «langues nationales» n'a jamais fait l'objet d'une quelconque disposition législative et qu'il demeure donc purement administratif.

Elles correspondent chacune à un grand domaine d'extension où, en se superposant à des langues locales, elles servent de moyens de communication inter-ethnique: commerce, déplacements à l'intérieur de chaque aire, média, évangélisation.

Sur le plan politico-administratif, on peut résumer la situation des aires linguistiques de la manière suivante (voir carte):

Le *ciluba* est la langue commune des deux provinces du Kassayi (oriental et occidental). Suite à son utilisation dans l'enseignement à l'époque

variantes dialectales des langues de leurs voisins: les *Bambuti* de Katanga parlent une variante de la langue *billa* tandis que les *Efe* parlent une variante de la langue *mbuba*.



- L'enseignement secondaire: il s'étale également sur six ans. Après un tronc commun de deux ans, plusieurs filières sont proposées (littéraire, scientifique mathématiques-physique, scientifique biologie-chimie, technique agronomique et vétérinaire, etc.) et mènent l'élève jusqu'aux examens d'Etat (Baccalauréat).

- L'enseignement supérieur: il englobe en son sein les universités ainsi que les grandes écoles de spécialité, appelées instituts supérieurs (ISP: instituts supérieurs pédagogiques, chargés de la formation des enseignants du secondaire; ISTI: institut supérieur des techniques de l'information, chargé de la formation des journalistes et des spécialistes des relations publiques; ISTA: institut supérieur des techniques appliquées, chargé de la formation des techniciens de l'électricité, de l'électronique dans tous les domaines; ISDR: institut supérieur du développement rural, chargé de la formation des agents-encadreurs des paysans dans le domaine du développement; ISTM: institut supérieur des techniques médicales, chargé de la formation des techniciens des sciences médicales, notamment les radiologues, les spécialistes des soins infirmiers, les anesthésistes, les administrateurs des hôpitaux; etc.).

L'enseignement supérieur comporte trois cycles professionnalisés, c'est-à-dire qu'à l'issue de chacun d'eux, le récipiendaire est préparé à débiter une profession:

Le premier cycle qui dure trois ans délivre le diplôme de graduat. Le deuxième cycle qui est ouvert aux détenteurs du graduat dure deux ans et donne accès au diplôme de licence. Le troisième cycle est le doctorat.

*Historique et utilisation effective des langues nationales dans l'enseignement* (Cf. Mbulamoko et al. 1986: 8-26)

Pour mieux appréhender le problème de l'utilisation des langues nationales, il convient de suivre d'abord l'évolution de leur enseignement. Pour ce faire, il faut distinguer trois périodes principales: la période de l'Etat Indépendant du Congo, la période du Congo-Belge et la période post-coloniale.

Période de l'Etat Indépendant du Congo, 1885 - 1907

Lorsque le roi des Belges occupe le Congo, la situation sociolinguistique y est avant tout ethnolinguistique: les langues parlées sur l'étendue du territoire correspondent plus ou moins à autant de groupes ethniques.

C'est en 1887 que le français devient langue officielle, administrative et judiciaire par décrets de l'Administrateur Général chargé de gérer l'Etat Indépendant du Congo.

Les langues ethniques sont utilisées dans le système scolaire par les missionnaires, car ils ont à coeur que l'évangélisation ne peut être efficace que par l'emploi des langues de leurs ouailles, .

Néanmoins, dans les colonies scolaires agricoles et professionnelles créées dans quelques grands centres comme Boma, Moanda et Nouvelle-Anvers, actuellement Makanza, à l'intention des orphelins et des enfants abandonnés d'origines diverses, le décret du 4 mai 1902 impose le recours au français.

Période du Congo-Belge, 1908 - 1960

Dès que le roi cède son territoire qui devient alors colonie belge, la querelle linguistique belge n'épargne pas la colonie: la charte coloniale reconnaît donc l'égalité entre les deux langues nationales belges, le français et le flamand; néanmoins, c'est le français qui, en pratique, est la seule langue officielle de la colonie.

Les missionnaires réagissent à cette décision: en 1910, ils prennent la décision et l'initiative d'introduire les langues vernaculaires à l'école primaire et conscients de la multiplicité de ces langues, ils entreprennent d'abord de les unifier progressivement autour de quelques langues d'expansion pour ensuite les développer en les codifiant.

C'est de cette manière que se sont développées et affirmées les grandes langues à vocation nationale.

C'est de cette période déjà que date l'existence de plusieurs périodiques écrits en langues nationales et, en général publiés par les missionnaires (par exemple, en lingala: *Kongo ya sika*, *Sango ya Biso*, *Nkuruse*; en kikoongo: *Beto na beto*).

La pratique gouvernementale en matière d'utilisation des langues dans le système scolaire connaît trois étapes.

La première étape va de 1922 à 1926: d'abord au premier degré, l'enseignement se fait en langue indigène; ensuite à partir de la quatrième année (du moins dans les écoles centrales) on commence à apprendre aux élèves des éléments de français; enfin au degré secondaire, l'enseignement se fait soit en langue indigène (notamment pour ceux qui ne continuent pas leurs études au-delà du second degré comme les candidats-commis et les

moniteurs diplômés), soit en français pour ceux qui continueront leurs études dans les petits séminaires et les noviciats de frères indigènes).

La deuxième étape qui va de 1926 à 1948 est la période du bilinguisme: les deux premières années de l'enseignement primaire se font en langue locale; durant les trois années suivantes qui correspondent au second degré, l'enseignement se donne en langue locale, mais l'enseignement du français y est introduit; en sixième année primaire, préparatoire à l'école moyenne, le français est employé à côté des langues nationales et les cours peuvent même être tous donnés en français.

La troisième étape survient en 1948, l'année de la réforme qui instaure un programme unique pour toutes les écoles et qui généralise l'enseignement en langues nationales dans tout le secteur primaire. Ce programme établit tout de même une distinction entre le second degré ordinaire et le second degré sélectionné dans le primaire. Ce dernier devait mener à l'enseignement moyen et secondaire et l'enseignement y était donné en français.

La politique linguistique de la période coloniale peut se résumer de la manière suivante:

- Il faut laisser se développer toutes les langues ethniques du pays et les utiliser dans le cadre de l'évangélisation;
- il faut privilégier quelques-unes à vocation régionale pour servir de langue de contact inter-ethnique et de véhicule de l'enseignement pendant les premières années de la scolarisation;
- il faut enseigner le français à une petite minorité sélectionnée, appelée à travailler aux côtés des Blancs, comme auxiliaires subalternes.

Période post-coloniale, de 1960 à nos jours

Comme toujours dans pareil cas, par réaction psychologique, la politique linguistique coloniale est jugée rétrograde par les nouveaux responsables du pays. C'est donc la revendication d'un enseignement généralisé du français et en français. Dès le lendemain de l'indépendance, on abandonne la politique linguistique jusque là en vigueur.

On peut distinguer trois étapes principales:

- Période de 1960 à 1965: Cette période généralise et consacre le français comme unique langue d'enseignement en supprimant du coup l'enseignement des langues nationales. L'ordonnance no 174 du 17 octobre

stipule en son article 3: «Le français est l'unique langue de l'enseignement du cycle primaire. Le recours à une des langues congolaises en cas de nécessité pédagogique est réglementé par le programme national»

- Période de 1965 à 1974: Cette période est particulièrement importante pour l'enseignement des langues nationales à cause des événements qui ont marqué la vie nationale sur le plan politico-idéologique. En effet, l'avènement de la 2<sup>e</sup> République constitue une profonde et radicale remise en cause du système et de l'ordre ancien. Sur le plan de l'idéologie et de la philosophie politique, il fallait chercher à redevenir soi-même: être soi-même par la libération économique, être soi-même en assumant son identité culturelle dans un monde toujours en mutation.

La philosophie politique du recours à l'authenticité qui inspira les grandes décisions politiques, économiques et socioculturelles des années 70 joua donc un rôle non négligeable dans les prises de position en matière d'enseignement des langues. Le monopole reconnu au français était de plus en plus remis en question et la plaidoirie en faveur de la promotion des langues nationales se faisait de plus en plus fréquente.

- La période 1974 à nos jours: L'année 1974 est l'année linguistique au Zaïre. En effet, deux événements majeurs ont marqué profondément la physionomie de la politique linguistique du pays: la tenue du premier séminaire des linguistes du Zaïre et la décision du ministère de l'éducation de réintroduire les langues nationales à l'école.

Le premier séminaire des linguistes du Zaïre tenu à Lubumbashi du 22 au 26 mai 1974 et qui avait comme thème la promotion des langues zaïroises, visait l'affirmation de l'identité culturelle du citoyen sur le plan linguistique et l'élévation des grandes langues du pays au statut des langues modernes capables de véhiculer toutes les sciences et les techniques. A l'issue de ce séminaire, le gouvernement prit la décision de réintroduire les quatre langues nationales comme véhicules et matières dans l'enseignement primaire.

Un autre mérite de ce séminaire est d'avoir élaboré *une orthographe uniforme et standard* des langues zaïroises.

Après le constat de la catastrophe pédagogique due à l'usage intensif du français à tous les niveaux, le ministère de l'éducation décidait de réintroduire l'utilisation des langues nationales dans toutes les écoles primaires. Cette décision n'excluait pas le français qui était introduit à partir de la troisième année primaire. C'était là l'instauration d'un bilinguisme scolaire

faisant des langues zaïroises des langues d'enseignement durant les deux premières années primaires, l'usage du français étant pendant ce temps exclusivement audio-oral. Ensuite, c'est à partir de la troisième année qu'il y a intensification de l'apprentissage du français, considéré méthodologiquement comme langue étrangère appelée par la suite à fonctionner comme langue d'enseignement.

Il faut noter ici l'expérience vécue à Goma par le fonctionnement, depuis 1969, d'une section d'humanités littéraires zaïroises (dont les finalistes étaient chargés d'enseigner les langues zaïroises à l'école primaire), véritables résultats d'enseignement des langues zaïroises à l'école secondaire. A l'issue du cycle secondaire, les élèves étaient à même de parler et d'analyser correctement le kiswahili, la langue de la province et de s'exprimer correctement en lingala, choisi comme deuxième langue d'apprentissage.

Cette expérience enrichissante a malheureusement pris fin au début des années 80, par manque de moyens.

### **Problématique de l'enseignement des langues nationales**

#### *La situation actuelle*

Dans l'enseignement officiel

- en *primaire*: d'une manière générale, la décision de 1974 de réintroduire les quatre langues nationales comme matières et véhicules dans l'*enseignement primaire* est appliquée dans les écoles des réseaux public, catholique, protestant et kimbanguiste, le français ne devant être introduit qu'à partir de la troisième année.

Cette décision n'est cependant pas appliquée dans les écoles maternelles, chez les Orthodoxes et dans les écoles privées, où l'enseignement se fait uniquement en français pour des raisons de prestige.

Il faut avouer aussi que l'application de cette réforme n'est ni uniforme ni complète sur toute l'étendue du territoire national. Les raisons principales pouvant expliquer cette situation sont sans aucun doute le manque de manuels; et lorsqu'il en existe, le rapport est une moyenne de 1 livre pour 50 élèves dans les grands centres urbains et de un livre pour plusieurs classes dans les campagnes, ainsi que l'absence de formation spécifique des maîtres.

- en *secondaire*: la réforme de l'enseignement de 1981 a introduit le cours de «langues zaïroises» à l'école secondaire. En outre, un cours d'initiation à la linguistique africaine est programmé dans les classes terminales des Humanités pédagogiques et littéraires, de manière à préparer les finalistes de ces écoles à mieux assumer leurs fonctions en tant que maîtres appelés à assurer l'enseignement des et en langues nationales au degré primaire.

Dans quelques rares écoles qui ont gardé un cycle court (quatre ans) d'enseignement pédagogique, la langue nationale de la région est encore enseignée, comme matière mais parfois aussi utilisée comme véhicule.

Le programme réformé qui est en expérimentation dans quelques écoles primaires et secondaires de Kinshasa et de Kisangani accorde une place importante à la langue nationale en tant que véhicule d'enseignement au degré élémentaire et en tant que matière à tous les niveaux du primaire et du secondaire.

Comme on peut s'en rendre compte, l'utilisation des langues nationales dans les écoles secondaires n'est pas aussi systématisée qu'il l'est dans le primaire. Il s'agit ici très souvent d'expériences ponctuelles et dépendant dans la plupart des cas de la volonté et du degré de formation initiale des formateurs de ce niveau. La tâche est rendue d'autant plus ardue que les programmes et les manuels font défaut.

- à l'*Université* (dans les facultés des lettres, de philosophie et de théologie), à l'*Institut Pédagogique National* et dans les *Instituts Supérieurs Pédagogiques* (départements de français-linguistique africaine, d'histoire-culture africaine, d'anglais-culture africaine et d'orientation scolaire et professionnelle), à l'*Institut Supérieur des Techniques de l'Information*, dans les *Centres et Ecoles de langues vivantes* (Universités de Kinshasa et de Lubumbashi) ainsi que dans tous les *Grands-Séminaires* (philosophât), il est prévu des cours théoriques et pratiques des langues nationales, le but étant de donner à chaque étudiant l'occasion d'apprendre une langue, autre que sa langue d'origine.

Un cours de langues nationales est également prévu au programme de l'*Institut de Formation de Cadres de l'Enseignement Primaire*.

Tous les points qui viennent d'être exposés concernent en fait l'enseignement organisé par les pouvoirs publics. Pour diverses raisons qui ne seront pas évoquées ici, il faut dire tout simplement qu'il existe, à côté de cet enseignement, un autre qui, sur le plan linguistique, présente un cas assez intéressant. Il s'agit de l'enseignement informel.

### Dans l'enseignement informel

N'est pas dit enseignement uniquement celui qui est organisé par les pouvoirs publics et pour lequel il faut nécessairement suivre des étapes bien structurées et bien codifiées à l'issue desquelles, il faut passer des examens sanctionnés par un diplôme.

On peut rapidement passer en revue quelques secteurs qui se chargent de former le citoyen (qui, d'une manière générale, n'a pas pu suivre correctement l'enseignement formel); ces secteurs utilisent les langues nationales, car ils sont directement liés à la vie pratique.

- *Les foyers sociaux*: ce sont des établissements qui accueillent des jeunes filles qui n'ont pas pu suivre le cours normal des études primaires (ou même le début des études secondaires).

Les cours qui se donnent entièrement en langue nationale ont pour objectif de former à la vie du ménage. L'on y apprend non seulement des cours de connaissances générales comme le français, la géographie, l'histoire, mais aussi des cours de la future vie pratique au foyer comme le calcul, le dessin, la broderie, le tricot, la couture et l'art culinaire.

- *Les garages*: les garages pour autos, surtout dans les grandes villes, constituent des véritables écoles qui encadrent et forment les jeunes à des métiers précis, ceux de mécanicien et de chauffeur. Toute la formation se fait en langue nationale et il s'y développe même une terminologie spécialisée autour de la mécanique.

- *La musique*: la musique zaïroise moderne est, pour les Zaïrois habitant la campagne et qui sont fascinés par l'attrait de la ville et tout ce qui lui est rattaché, un champ favorable pour l'apprentissage des langues nationales.

La plupart des orchestres qui ont acquis une renommée nationale et/ou internationale font des efforts pour composer leurs chansons dans une langue vivante et élaborée.

- *L'alphabétisation*: tous les cours d'alphabétisation qui s'adressent en fait aux adultes qui n'ont pas eu l'occasion d'aller à l'école, se donnent systématiquement en langue nationale.

- *Les médias*: dans un pays en voie de développement, le rôle des médias ne se limite pas à l'information. Des outils comme la radio, la télévision et les journaux sont utilisés au Zaïre pour la formation des masses. Pour les toucher directement et avec efficacité, on utilise les langues qu'elles

comprennent, les langues nationales, pour expliquer des notions de santé publique, de développement rural, d'agriculture, etc.

### Importance et utilité de l'enseignement des/en langues nationales

Je ne passerai pas en revue toutes les thèses défendues par les psychologues, les pédagogues, les didacticiens et les linguistes sur le bien-fondé et/ou les inconvénients de l'utilisation des langues nationales, notamment dans l'enseignement; la seule évidence que je voudrais énoncer est tout simplement une *nécessité psychopédagogique*.

Le seul critère qui se défend de soi-même découle de la langue elle-même. En effet, comme on le sait, chaque langue constitue un instrument de communication articulé au service d'une communauté. C'est donc un système grâce auquel les membres d'une communauté entrent en relation les uns avec les autres.

L'utilisation des langues nationales dans tous les secteurs socioprofessionnels et surtout dans l'enseignement, permet à la **société de disposer d'individus qui restent intégrés à leur communauté**.

Encourager chacun de nos compatriotes à parler correctement sa langue, c'est l'amener à penser dans ses catégories mentales pour qu'il puisse ainsi s'adapter facilement à la vie culturelle moderne.

Il reste en effet vrai que c'est grâce à la langue maternelle de chaque enfant qui a formé son univers linguistique, que nous pouvons l'aider à un nouvel apprentissage.

C'est en effet la langue maternelle de l'enfant qui garantit son décollage intellectuel dès le début de la scolarité. C'est la langue maternelle qui apporte à l'enfant l'élément fondamental d'équilibre pour son épanouissement. C'est enfin sa langue qui lui fournit la possibilité de verbaliser sa pensée et de s'intégrer harmonieusement dans le monde qui l'environne.

Je voudrais résumer l'importance et l'utilité des langues zaïroises en quelques points qui découlent de l'expérience que nous vivons actuellement:

- 1) L'usage pratique de nos langues doit permettre à un nombre élevé de Zaïrois d'accéder à la culture qu'on appelle technique et qui est devenue très envahissante;
- 2) Le développement d'un grand nombre de nos compatriotes continue à être handicapé par la semi-acquisition des langues étrangères de

diffusion que l'on emploie dans notre pays. Pensons aux nombreux enfants qui échouent leurs examens de baccalauréat non pas parce qu'ils n'ont pas bien assimilé leurs matières, mais tout simplement parce qu'ils n'ont pas pu déceler les subtilités de telle ou telle question posée en français. Pensons aussi à ces nombreux prospectus qui accompagnent les flacons à médicaments et qui sont écrits en français, en anglais, en allemand et même en chinois ou en grec. N'essayons surtout pas de nous imaginer le nombre d'accidents mortels qui en découlent.

**C'est l'emploi de nos langues qui nous facilitera l'accès aux sources modernes du développement** et partant, nous aidera à assoir une véritable démocratie, animée par la base.

En effet, *une vraie démocratie ne peut être imposée d'en haut par les pouvoirs de la capitale qui utilisent une langue étrangère, non comprise et non intégrée*. Elle est plus solide si elle part de la base. De cette manière, tout devra se développer à partir de la base au lieu d'être impulsé du sommet. C'est ainsi que les chances de réussite du programme de démocratisation seront réelles.

- 3) Mise à part une minorité très restreinte de nos compatriotes qui s'expriment en langues étrangères et spécialement en français, nos langues restent pour tout Zaïrois le premier moyen par lequel chaque enfant formule son univers mental et social. L'école doit donc veiller à la survie de ces langues, à leur meilleur fonctionnement et à leur large diffusion.
- 4) L'expérience que vit notre pays en matière linguistique, montre que le dialogue le plus fructueux et le plus apprécié par l'homme de la rue est sans nul doute celui qui s'établit en langues nationales entre les populations et leurs dirigeants, depuis l'échelon le plus haut jusqu'au plus bas.

Comme on le voit, la diffusion et l'enseignement systématique des langues nationales est un des moyens efficaces, non seulement de former et de consolider la conscience nationale, mais aussi de nous aider, par le biais du système éducatif, à accéder à la culture moderne.

Comme il est prouvé que c'est la langue maternelle qui garantit le décollage intellectuel de l'enfant et qui assure son épanouissement psychologique, son développement psychomoteur, affectif et cognitif, en facilitant l'acquisition des connaissances, et notamment

l'apprentissage ultérieur des langues étrangères, il est important d'élever nos langues au statut qu'elles méritent. Il faut aider les enfants à les maîtriser durant le cycle scolaire. Elles sont en effet le véhicule de la pensée. Elles sont ensuite celui de la culture.

Si elles sont délaissées, c'est la culture elle-même qui est délaissée et bafouée.

#### *Problèmes actuels*

A travers ces quelques observations sur les langues et leur utilisation dans le secteur éducatif, on a pu se rendre compte de la multitude des problèmes qui se posent et qui handicapent leur développement.

Si, en effet, au cours des dernières années, un consensus s'est largement dégagé en faveur de l'utilisation des langues nationales, des handicaps majeurs à propos de la mise en pratique et de l'application se sont accumulés de jour en jour. Ces problèmes proviennent de sources diverses. Parmi les plus importants, on peut notamment citer:

#### 1) L'absence de politique linguistique

Le fait que le statut des langues nationales n'ait jamais fait l'objet d'aucune disposition législative et qu'il demeure purement administratif; le fait que seul le français, langue étrangère, bénéficie d'un article dans la constitution qui le proclame «langue officielle», montre clairement que l'espace linguistique zaïrois n'a jamais fait l'objet d'un processus de planification qui suppose des choix linguistiques explicites et une démarche appropriée.

On se contente jusque-là de prolonger une pratique ancienne héritée de la colonisation belge: tout est décidé linguistiquement en faveur du français sans cependant une totale exclusion des langues nationales.

Cette situation qui fait naître spontanément des relations de hiérarchisation entre le français et les langues nationales montre clairement un cadre linguistique diglossique mal équilibré. En effet, alors que la réalité démontre que dans la plupart des secteurs de la vie nationale, ce sont les langues nationales qui sont les plus aptes à servir, on voit plutôt que c'est à une langue étrangère qu'on attribue toutes les fonctions importantes de la vie publique, notamment l'administration, l'enseignement, les médias, les cours et tribunaux, la santé, etc.

Il faut donc un cadre institutionnel clairement défini, aussi bien sur le plan juridique qu'administratif, technique et financier.

2) La carence de manuels scolaires

La carence de manuels en langues nationales pour tous les cours est considérable: la situation où un seul livre de lecture est utilisé par toutes les classes parallèles est si courante, qu'on emploie l'écriture manuscrite au tableau pour faire lire les élèves. Nombre d'enfants passent un ou deux ans sans se familiariser convenablement avec la lecture en caractères d'imprimerie. Le résultat est que ces élèves ne savent pas lire les textes écrits dans les livres.

De même, lorsqu'ils existent, les manuels d'enseignement des et en langues nationales ne sont pas convenablement diffusés et distribués sur toute l'étendue du pays. Or, tout le monde le sait, une des garanties fondamentales de succès repose sur la distribution, aux maîtres et aux élèves, non seulement des manuels et guides adéquats, mais aussi d'instruments didactiques satisfaisants sur le plan quantitatif et qualitatif.

3) L'absence de formation de formateurs

La présence de beaucoup d'enseignants non formés dans l'enseignement des et en langues nationales constitue un des plus grands obstacles à la promotion et l'utilisation correcte d'une langue. Il faudrait non seulement réformer d'urgence les programmes des humanités pédagogiques en y incluant les cours des langues zaïroises, afin que les futurs maîtres soient préparés à enseigner ces langues et en ces langues, mais aussi organiser et multiplier les sessions de recyclage pour les maîtres, les directeurs d'écoles et les inspecteurs.

4) Résistance psychologique

Il existe encore sur le territoire national de nombreuses poches de résistance à l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement, dues essentiellement à l'attitude de certains parents et maîtres ainsi que de certaines couches de la population qui pensent qu'il est inutile d'enseigner les langues zaïroises, du fait qu'elles ne sont pas aussi promotionnelles que le français.

### **Bilan et perspectives d'avenir**

L'histoire de l'enseignement des/en langues nationales à l'école au Zaïre peut être résumée de la manière suivante: à l'origine, c'est une initiative des

missionnaires dont les principales préoccupations étaient l'évangélisation et l'instruction scolaire; il s'ensuit une généralisation de leur emploi grâce à l'action de l'administration coloniale; à l'approche de l'indépendance, c'est la contestation de cet emploi qui va jusqu'à leur suppression à l'école en 1962; enfin, c'est la réforme de 1974 qui les y réintroduit.

Pour avoir oublié que les premiers apprentissages ne se font normalement et harmonieusement qu'à travers l'outil linguistique maternel jusqu'au stade de l'opérateur, pour avoir trop mis l'accent sur l'enseignement d'une langue étrangère, les retards et les échecs scolaires ont été et sont encore très importants.

Bien que la politique linguistique du pays ne soit pas clairement et officiellement définie, bien que le français continue à occuper une place privilégiée au détriment des langues nationales, nombreux sont les Zaïrois qui ont pris conscience que ce sont ces dernières qui doivent être revalorisées, parce que véhicules de nos différentes cultures.

Ce souci a été clairement exprimé lors de la tenue en 1991-1992, de la Conférence Nationale Souveraine. En matière linguistique, il a été décidé d'**élever les quatre langues nationales au statut de langues officielles.**

C'est là une décision courageuse surtout lorsqu'on sait que sur le plan politico-administratif, les provinces pourront devenir *fédérales*.

Dans chaque province, on apprendra donc les langues selon les besoins de l'environnement géographique, sociologique, politique ou même éducationnel scolaire.

Dans le domaine de l'enseignement, ce sont les langues véhiculaires qui serviront de moyen d'instruction, du moins pendant les six premières années de l'enseignement de type formel dispensé aux enfants et pour les programmes collectifs d'alphabetisation destinés aux adultes, alors que ce sont les langues nationales qui serviront non seulement comme matière, mais également comme véhicule à un niveau plus élevé.

Un plurilinguisme pourra ainsi s'installer à l'école pour le bonheur et l'intérêt des enfants.

L'importance de la communication étant de plus en plus grande dans le monde moderne, il va sans dire, qu'au niveau secondaire et universitaire, il faudra continuer à développer, à côté des langues nationales, l'utilisation de quelques langues étrangères de communication comme le français et l'anglais et faciliter de ce fait le multilinguisme institutionnel.

*Que conclure ?*

Le point de vue spécifiquement africain ainsi que l'impact propre de la culture africaine ne pourront marquer d'une manière significative son système éducatif, que le jour où le langage même — où est posée la problématique de la recherche et où se transmet le message scientifique — sera un langage purement et exclusivement africain.

**Bibliographie**

Faïk, S. et al. (1976). *Le Zaïre, deuxième pays francophone du monde ?*, Québec.

Institut national de la statistique (1991). *Zaïre: Recensement scientifique de la population — juillet 1984 — Totaux définitifs*, Kinshasa.

Kadima, K. et al. (1982). *Langues zaïroises I, SWAHILI*. Kinshasa: C.E.E.C.

Kadima, K. et al. (1983). *Atlas linguistique du Zaïre-Inventaire préliminaire*. Paris: ACCT-CERDOTOLA-Equipe Nationale Zaïroise.

Mbula, P. (1990). Méthodes de travail en terminologie au Zaïre. In ACCT et CFB (Ed.), *Terminologies nouvelles: Actes du séminaire sur l'harmonisation des méthodes de travail terminologiques* (Talence, juin 1989 — Hull, décembre 1989), Bruxelles, RINT, N° spécial-juin 1990, 37-41.

Mbulamoko, N.M. et al. (1986) *Etat d'utilisation des langues nationales (ciluba, kikongo, kiswahili, lingala) dans l'enseignement primaire et secondaire*. Kinshasa: UNESCO-EPS.

Carte des langues véhiculaires du Zaïre. In K. Kadima et al. (1983) *Atlas linguistique du Zaïre* (p. 63). (Voir 1.2. Stratification des langues: Troisième couche — Sur le plan politico-administratif, on peut résumer la situation des aires linguistiques de la manière suivante).